

LA RÉORGANISATION DE L'AVIATION MILITAIRE. — CE QUE SERA LA CONSTITUANTE RUSS

# EXCELSIOR

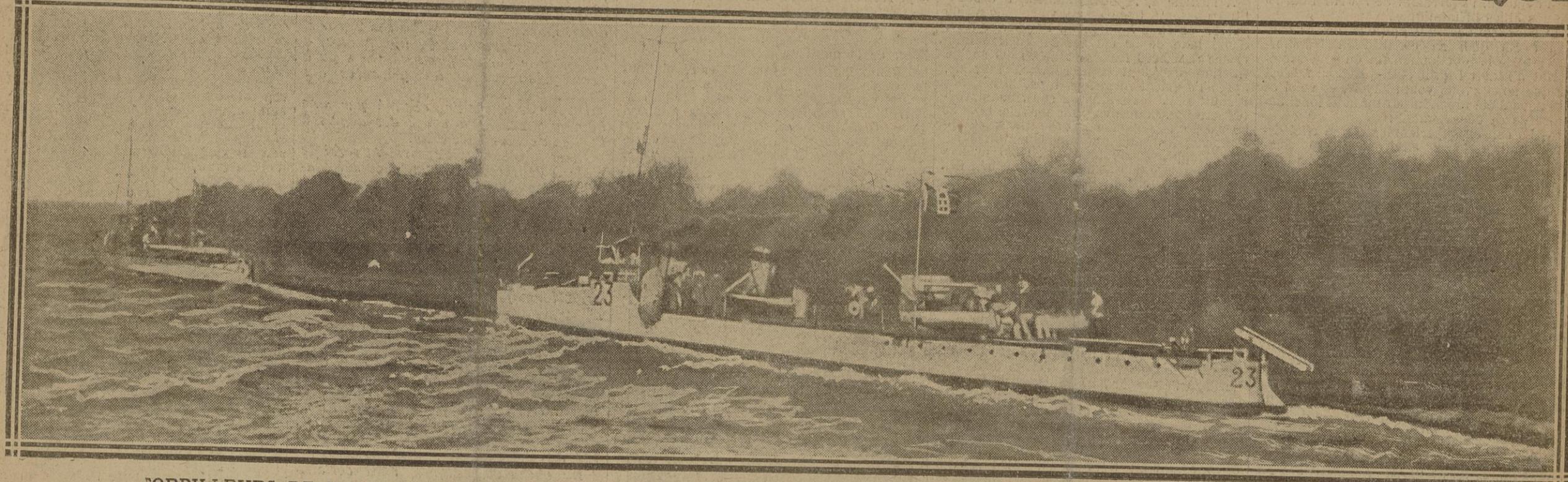
8<sup>e</sup> Année. — N° 2.603. — 10 centimes. — Etranger : 20 centimes.

« Le plus court croquis m'en dit plus long qu'un long rapport. » — NAPOLEON.

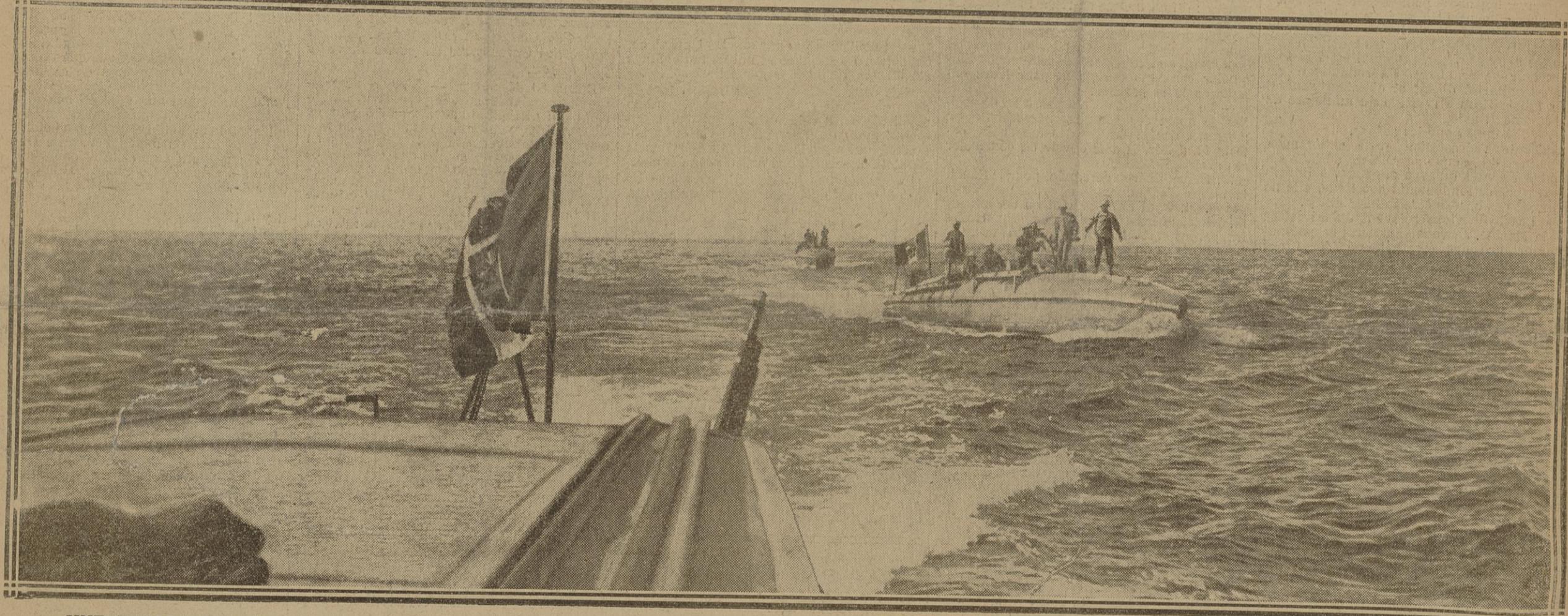
Lundi  
31  
DECEMBRE  
1917

RÉDACTION & ADMINISTRATION  
20, rue d'Enghien, 20 — PARIS (X<sup>e</sup>)  
Téléphone : Gutenberg 0273 0275 15.00  
Adresse télégraphique : EXCEL PARIS  
TARIF DES ABONNEMENTS :  
France... 3 mois : 10 fr.; 6 mois : 18 fr.; 1 an : 35 fr.  
Etranger... 3 mois : 20 fr.; 6 mois : 36 fr.; 1 an : 70 fr.  
PUBLICITÉ : 11, 1<sup>er</sup> étage, 1<sup>er</sup> étage. — Tél. : Cent. 80-88  
PIERRE LAFITTE, FONDATEUR.

## L'ACTIVITÉ DE LA MARINE ITALIENNE EN ADRIATIQUE



TORPILLEURS DE HAUTE MER PARTANT POUR UNE PATROUILLE AU LARGE DES COTES AUTRICHIENNES, DEVANT TRIESTE



UNE ESCADRILLE DE MOTOSCAPHES, SPÉCIALISÉE DANS LA CHASSE AUX SOUS-MARINS, RECHERCHE DES PIRATES QUI ONT ÉTÉ SIGNALÉS



LE COMTE RIZZO ET SES MARINS QUI, A BORD D'UN TORPILLEUR LÉGER, ONT REUSSI A TORPILLER LE CUIRASSÉ "WIEN" DANS LE PORT DE TRIESTE  
Si les grosses unités de la marine italienne ont dû, comme toutes celles des autres marines, rester au port depuis le début de la guerre, il n'en a pas été de même des flottilles légères, qui montrent, dans l'attaque et dans la défensive, la plus grande activité et la plus belle hardiesse. Maintes fois les communiqués ont mentionné les raids des

torpilleurs italiens sur la côte autrichienne et, tout dernièrement, nous avons signalé l'exploit de deux petits navires — deux motoscapthes — qui ont réussi à torpiller deux cuirassés dans le port même de Trieste. Voici l'équipage du vainqueur du "Wien" avec son commandant, le comte Rizzo. — Photos du Bureau spécial de la Marine italienne.

## CE QUE SONT LES ATTRIBUTIONS DU NOUVEAU CONSEIL SUPÉRIEUR DE L'AVIATION

Créé depuis quinze jours, il a déjà rendu les plus grands services et doit réorganiser l'aviation.

La modification depuis si longtemps promise et demandée est enfin accomplie : il vient d'être constitué un conseil supérieur de l'aviation, l'équivalent de l'« Air Board » de nos alliés britanniques.

Quelles sont les attributions de ce conseil ? En quoi sa constitution transformera-t-elle le fonctionnement du sous-secrétariat d'Etat tel qu'il était jusqu'ici ? C'est ce que nous avons voulu savoir, et voici ce qui nous a été répondu par un haut fonctionnaire de ce département :

— Le conseil supérieur existe en effet depuis quinze jours environ. Il se compose du ministre de l'Armement, président, M. Loucheur ; de M. J.-L. Dumessil, sous-secrétaire d'Etat ; d'un délégué du grand quartier général, et des chefs de service intéressés. Il se réunit trois fois par semaine.

— Depuis que cet organisme nouveau existe, le grand quartier indique au sous-secrétaire d'Etat son programme militaire et ses besoins en quantité et en qualité.

— Le sous-secrétaire d'Etat a sous ses ordres la section technique. Il est déchargé entièrement de la fabrication des appareils.

— Il peut se consacrer plus utilement aux études des spécimens d'avions nouveaux, aux expériences, etc.

— Le programme du Q. G. et les types d'avions nouveaux sont présentés ensuite au conseil supérieur, qui doit en assurer industriellement et non administrativement la fabrication.

— C'est, en effet, M. Loucheur qui a en mains toutes les matières premières, qui est chargé d'assurer cette fabrication. Il le fera dans les conditions les plus rapides et les plus avantageuses pour l'Etat : déjà les avions commencent à sortir en séries.

— Le contrôle est d'ailleurs assuré par le colonel Dhé, qui sert de trait d'union entre les deux services, puisqu'il est à la fois directeur général de l'Aéronautique au sous-secrétariat d'Etat et directeur général des fabrications d'aviation du ministère de l'Armement.

— Voilà donc pour les avions.

— Toute l'aérostation reste entièrement domaine du sous-secrétariat d'Etat. On a jugé en effet qu'avec ses besoins limités et ses perfectionnements constants, elle ne pouvait pas encore être industrialisée.

— Les hydravions relèvent du ministère de la Marine. Je vous signalerai en passant l'importance des escadrilles cotières qui ont obtenu des résultats considérables dans la lutte contre les sous-marins.

— En effet, si nos pilotes d'hydravions n'ont pas couru beaucoup de sous-marins, ils ont cependant réussi à les repousser des côtes, où ils devaient vraiment insulter, et les ont obligés à se tenir au large.

— Le personnel reste naturellement sous l'autorité du sous-secrétariat d'Etat qui, vous le savez, vient de prendre une mesure fort bien accueillie dans les meilleurs spéciaux. Cette mesure est celle qui consiste à ne pas laisser les pilotes plus de six mois dans les formations de l'intérieur. D'autres mesures aussi judicieuses sont en préparation et il nous semble que la nouvelle organisation des services de l'aéronautique doit donner dans un avenir prochain des résultats appréciables.

Pour confirmer les déclarations que nous venons d'énumérer, nous pouvons ajouter que l'expérience du nouvel organisme fut heureuse puisque l'on a pu sortir dans un délai très court un modèle nouveau d'hydravion de chasse monoplace extra-rapide, dont nous donnons ci-dessous la photographie.

L'industrialisation a donc remplacé la routine au sous-secrétariat de l'Aéronautique. Que cet heureux exemple soit partout suivi !

Jules CHANCEL

## Turcs et Bulgares échangent des coups de fusil dans la gare d'Andrinople

SALONIQUE, 30 décembre. — Le gouvernement bulgare a demandé aux Turcs une nouvelle rectification de la frontière de Thrace, s'ajoutant à celle qui fut accordée en 1915 sur les instances du kaiser.

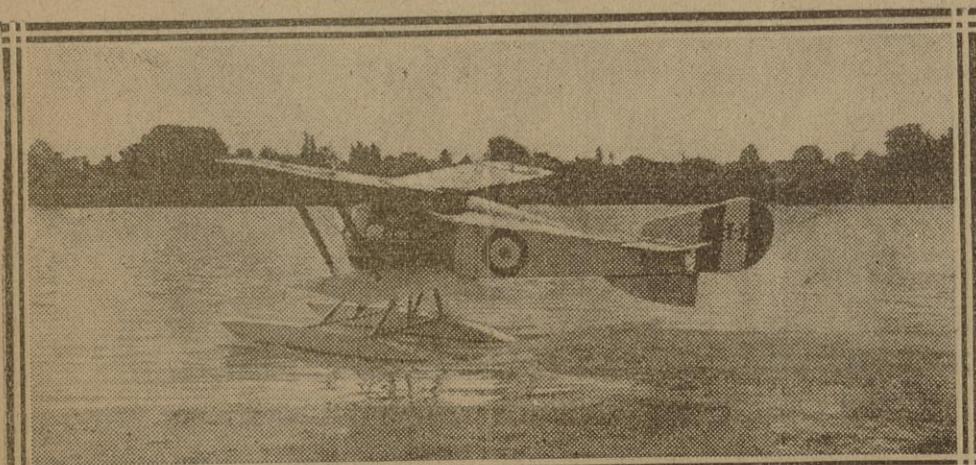
Sur le refus des Turcs, il s'est produit une tension qui a dégénéré récemment en sanglants conflits entre les troupes turques et bulgares dans la gare d'Andrinople ; il y a eu de nombreux tués et blessés.

L'intervention du kaiser a calmé momentanément les passions.

## La flotte allemande a quitté la Baltique

AMSTERDAM, 30 décembre. — Une dépêche de Berlin annonce que la flotte allemande dans la Baltique a quitté les eaux russes et est en route pour les ports de Kiel et de Dantzig.

## UN NOUVEAU MONOPLACE EXTRA-RAPIDE



UN HYDRAVION DE CHASSE DU DERNIER MODÈLE

Le Conseil supérieur de l'aviation, à peine créé, vient, comme nous le disons plus haut, d'adopter un modèle nouveau d'hydravion de chasse monoplace extra-rapide, dont voici la photographie.

## L'ENSEMBLE DU PROJET DES TAXES NOUVELLES VOTÉ PAR LE SÉNAT

### Les droits de succession feront l'objet d'un projet spécial.

Le Sénat a continué hier l'examen des taxes nouvelles incorporées dans le projet de douzièmes.

A l'article 4, repoussé samedi, il a substitué un texte frappant les bénéfices de guerre, obtenus à partir du 1<sup>er</sup> janvier 1917, d'une taxe de 50 0/0 sur la fraction inférieure à 250 000 francs et de 60 0/0 sur la fraction excédant cette somme. Lorsque, après l'application de ces taux, le bénéfice restant entre les mains du contribuable dépassera 500 000 francs, une nouvelle taxe de 50 0/0 sera appliquée aux bénéfices exceptionnels ; les bénéfices supplémentaires seront frappés d'une taxe de 20 0/0 jusqu'à concurrence d'une somme égale au bénéfice normal, de 40 0/0 au-dessus.

A l'ouverture de la séance de l'après-midi, le Sénat aborda les articles 10 à 15 du texte de la Chambre (nouveaux droits de succession).

Le nom de la commission des finances, M. de Selvès demanda le renvoi de ces articles à une commission spéciale. Le ministre des Finances montra l'impérieuse nécessité de créer au Trésor de nouvelles ressources :

— Le décret ancienne se montait à 24 milliards, dit M. Klotz. La dette contractée depuis la guerre en France s'élève à 51 milliards, à l'étranger à 27 milliards. Les avances de la Banque de France atteignent 12 milliards. Le total de la dette et des avances au 30 novembre est de 107 milliards. Avec l'argent frais nouveau recueilli dans le dernier emprunt, il est de 112 milliards. Pour payer cette dette, il faut des impôts ! Et nous n'avons voté depuis le début de la guerre que 1.277 millions d'impôts nouveaux ! Il ne s'agit pas seulement de contracter des dépenses ; il faut mettre en regard les recettes nécessaires.

M. Touron combattit vigoureusement les nouveaux droits de succession proposés, soutenant que ce n'était pas le moment d'inquiéter ceux qui épargnaient pour leurs enfants ou leurs proches.

— La dette contractée depuis la guerre en France s'élève à 51 milliards, à l'étranger à 27 milliards. Les avances de la Banque de France atteignent 12 milliards. Le total de la dette et des avances au 30 novembre est de 107 milliards. Avec l'argent frais nouveau recueilli dans le dernier emprunt, il est de 112 milliards. Pour payer cette dette, il faut des impôts ! Et nous n'avons voté depuis le début de la guerre que 1.277 millions d'impôts nouveaux ! Il ne s'agit pas seulement de contracter des dépenses ; il faut mettre en regard les recettes nécessaires.

M. Touron combattit vigoureusement les nouveaux droits de succession proposés, soutenant que ce n'était pas le moment d'inquiéter ceux qui épargnaient pour leurs enfants ou leurs proches.

M. Henry Chéron demanda, pour le Sénat, le temps d'examiner un problème aussi grave. M. Paul Doumer vint au secours de M. Klotz, affirmant que les taxes nouvelles frapperont surtout les grandes fortunes.

— Il ne s'agit pas de refuser au gouvernement les ressources dont il a besoin, répliqua M. Touron, mais seulement d'examiner attentivement ses propositions. Je ne suis pas un défenseur du capital ni des grosses fortunes. Je ne suis aujourd'hui qu'un nouveau pauvre : c'est pourquoi j'hésite moins que jamais à défendre ceux qu'on appelle des capitalistes.

Malgré les efforts du ministre des Finances, M. Touron l'emporta. La disjonction des articles concernant les nouveaux droits de succession fut en effet votée par 138 voix contre 111.

Le Sénat a adopté ensuite, pour entrer en application à partir du 1<sup>er</sup> avril, la taxe de 20 centimes par 100 francs ou fraction de 100 francs sur tous les titres de paiement, en remplacement du timbre-quittance actuellement en vigueur, et la taxe de 20 centimes par 100 francs ou fraction de 100 francs sur tout paiement de vente en détail dont le prix dépasse 150 francs ou sur tout titre de paiement supérieur à 10 francs.

Il a également voté, après une longue discussion, la taxe de 10 % sur le paiement des marchandises, denrées, fournitures ou objets quelconques offerts au détail ou à la consommation quand ils seront classés comme étant de luxe. Les dépenses effectuées dans les établissements de luxe seront aussi frappées d'un impôt de 10 %. Une loi ultérieure, qui devra être promulguée avant le 1<sup>er</sup> avril 1918, déterminera les marchandises et les établissements dits de luxe.

L'ensemble du projet de douzièmes a été voté à l'unanimité des 227 votants.

En somme, le désaccord entre le Sénat et la Chambre porte seulement sur les bénéfices de guerre et sur les droits de succession. La Chambre siégera ce matin pour examiner ces deux questions.

Léopold BLOND.

## On arrête un Allemand aux Etats-Unis

Contremaire dans une usine de guerre, il sabotait les munitions

NEW-YORK, 30 décembre. — On a mis en état d'arrestation l'Allemand Paul Hennig, venu aux Etats-Unis en 1908, naturalisé en 1916, et qui, en qualité de contremaître d'un atelier de fabrication de torpilles, était chargé de diriger l'assemblage des différentes pièces de torpilles.

On s'est rendu compte que les gyroscopes de ces torpilles avaient tous été mis hors d'état de servir, ce qui rendait les torpilles sans effet.

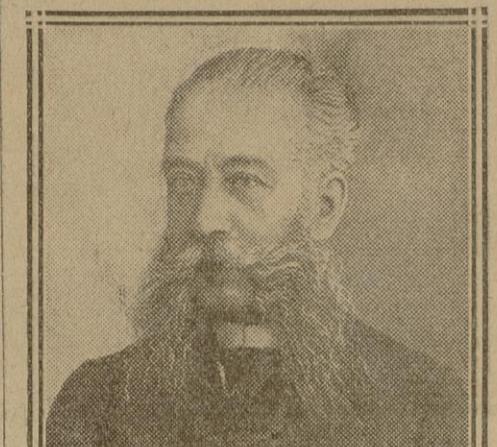
## COMMENT SERA COMPOSÉE L'ASSEMBLÉE CONSTITUANTE DE PÉTROGRAD

### Si toutefois les maximalistes lui permettent de siéger.

On connaît aujourd'hui les députés de 44 circonscriptions sur les 82 qui comprend la carte électorale de la Russie. Il y a d'ores et déjà 474 élus certains à la Constituante. En se fondant sur ces résultats, et d'après les renseignements qui ont pu être réunis, l'assemblée se composera, à peu de chose près, de la manière suivante :

185 maximalistes, 40 socialistes révolutionnaires de gauche, 75 socialistes révolutionnaires ukrainiens, 35 socialistes révolutionnaires, 23 socialistes démocrates minimaux, 60 Musulmans, 20 juifs et autres représentants de petites nationalités, 25 cosaques, 24 cadets, 10 propriétaires fonciers et membres de la droite.

On voit, d'après ce tableau approximatif, la division et même l'émettement des partis.



M. GOREMYKINE

Il n'est d'ailleurs pas sûr que les Ukrainiens, Cosaques, Musulmans et autres nationalités dissidentes viennent siéger à l'assemblée.

Mais deux chiffres doivent frapper tout de suite et retenir l'attention. C'est d'abord la quasi disparition des cadets, qui n'auraient que 24 mandats. Le parti de Lvov et de Mihailof, qui a eu le pouvoir au début de la révolution, serait ainsi à peu près éliminé.

Le second fait intéressant, c'est que les socialistes révolutionnaires proprement dits, c'est-à-dire le groupe qui n'a guère encore avait pour chef Kerensky, comptent 345 élus sur un total de 809. Ils auraient donc la majorité relative, et, dans une assemblée très divisée, formeraient le seul corps compact, — à condition toutefois qu'ils restent unis.

A condition aussi que les maximalistes permettent à la Constituante de siéger. Car s'ils n'ont pas la majorité électorale, ils ont encore le pouvoir et ils ne paraissent pas disposés à s'en laisser déposséder sans résistance.

### Goremykine aurait été assassiné au Caucase

PÉTROGRAD, 29 décembre. — Un journal du soir annonce que M. Goremykine, sa femme et son beau-frère, ont été assassinés par un voleur dans leur maison de campagne de Sotchi (Caucase). (Havas.)

## LE FRONT DE MACÉDOINE N'A RIEN A CRAINDE D'UNE OFFENSIVE GERMANO-BULGARE

C'est ce qu'a déclaré le colonel Phrantzès, attaché à la légation grecque de Berne.

Le colonel Phrantzès vient d'être nommé attaché militaire à la légation grecque de Berne. C'est un des officiers les plus remarquables de l'armée hellénique et il fut choisi par M. Venizelos comme conseiller technique au cours des dernières visites que le président du Conseil d'Athènes fit dans les capitales de l'Entente.

Le colonel Phrantzès, avant son départ pour la Suisse, a été interviewé par le *Journal des Hellènes*. Ses déclarations sont d'autant plus intéressantes qu'elles ont trait surtout au front de l'armée d'Orient dont le général Guillaumat a pris récemment le commandement.

— Je suis, a dit le colonel Phrantzès, tout à fait de l'avis de ceux qui pensent que la Bulgarie est très bien fortifiée et qu'elle n'a rien à craindre d'une offensive germano-bulgare. Les Allemands ne peuvent augmenter réellement leurs forces en hommes et en matériel que dans une limite très restreinte à cause du manque de communications suffisantes pour ravitailler de grandes forces. C'est pour cette raison qu'il sera impossible aux Germanno-Bulgares de s'avancer vers Salonique. Il leur sera impossible également de chercher à rompre le front ailleurs, parce qu'il sera nécessaire d'envoyer de plus grandes forces qu'une marche vers Salonique. Or, ces forces, les Allemands ne peuvent pas les mettre en mouvement sur le front balkanique.

— Ces difficultés viennent aussi de la présence de l'armée hellénique qui défend le sol de sa propre patrie et qui saura montrer, quand les circonstances l'exigeront, qu'elle sera intimidée ni par les canons de 420 ni par les baïonnettes allemandes.

— Quant à l'invasion de l'Epire, je l'estime très difficile à cause de la topographie, du ravitaillement et aussi à cause de la facilité avec laquelle une force suffisante pourrait s'y opposer à un envahisseur et même y prendre l'offensive.

### Les officiers grecs feront leur devoir

— Je suis persuadé que les officiers helléniques, à très peu d'exceptions près, accompliront leur devoir envers la patrie quand celle-ci sera en danger et quand sa grandeur et son honneur l'exigeront. Il en sera de même pour tous les soldats grecs appelés

## LE RAID SUR PADOUE CAUSA DE NOMBREUX ET GRAVES DÉGATS

### Deux églises et deux hôpitaux furent endommagés.

ROME, 30 décembre. — La note officieuse suivante a été publiée ce soir :

La féroce de l'ennemi n'a pas épargné, pendant l'incursion aérienne de la dernière, les monuments de Padoue. La coupole de l'église des Carmes, atteinte par une bombe incendiaire, a été détruite par les flammes. On a pu à grand peine sauver les peintures des autels.

Un autre incendie, allumé par une bombe ennemie, a causé des dégâts à l'église de San Valentino.

Deux hôpitaux ont également servi de cible à l'agression sauvage des aéropatrouilles austro-allemands.

La population de Padoue, déjà éprouvée la veille, et qui garde le triste souvenir du massacre d'innocents accompli par les aviateurs autrichiens le 11 novembre 1916, a conservé une attitude calme et admirable pendant le temps assez long qu'a duré le raid ennemi.

### Les morts et les blessés

ROME, 30 décembre (Officiel). — Hier soir, des avions ennemis ont renouvelé l'incursion sur Padoue, lançant sur la ville plus de vingt bombes explosives et incendiaires.

On déplore la mort de trois personnes, parmi lesquelles un enfant, et trois blessés, dont une femme.

De nombreux dégâts, dont certains assez importants, ont été causés aux monuments et aux habitations privées.

Des bâtiments et deux hôpitaux ont été endommagés. Un incendie s'est déclaré dans l'église de San Valentino et la belle église des Carmes est en partie détruite par le feu.

ROME, 30 décembre. — D'après de nouveaux renseignements, le premier avion enemis qui atteignit Padoue volait à plus de 3.000 mètres, pour que le bruit de son moteur ne fut pas entendu. Il se signala en jetant une première bombe aux environs de la ville, puis descendit alors sur Padoue, blanche de neige, où toutes les lumières avaient été éteintes, mais qui était éclairée par la pleine lune. L'artillerie entra en action ; elle ne put empêcher cependant l'avion de planer sur le centre de la cité.

## UN GROGNARD

PAR

JEAN REIBRACH

— Et pourquoi c'est moi qui marche, sergent ?

— Parce que c'est votre tour, Camestras !

— Et l'engagé volontaire, alors, pour quoi c'est qu'il est venu ?

Ce dialogue, la compagnie ne passait guère de jour sans l'entendre et sans en ire. Pour quelque mission, en effet, qu'il fut commandé, en dehors des services collectifs ou des actions de guerre, Camestras réclamait ; et sa réclamation se basait sur ce raisonnement simpliste que, lui n'ayant rejoint qu'appelé par ses obligations militaires, alors qu'un de ses camarades d'escouade, engagé volontaire, était venu sans que rien l'y forçât, pour son plaisir par conséquent, ce dernier devait tout faire, puisque ça l'amusait, et lui, rien, ou le moins possible, puisque ça l'ennuyait.

Il arguait également de sa situation d'homme marié, père de famille, et, dans ses moments d'humeur, il se plaignait qu'on l'employait au régiment à toutes sortes de besognes qui n'étaient pas de son métier. De son métier, il était taupeur : on n'avait que faire d'un taupeur.

C'était, en somme, le type de ces grognards qu'avant Napoléon Vercingétorix avaient connus, et que nous devions connaître après lui. Aujourd'hui comme alors, ils grognent, mais ils marchent ; et leur grogne, si j'ose dire, n'est au fond qu'une sorte d'humour ou de blague où se cache, sous une apparence puérile, le sourire d'un philosophe. « C'est toujours les mêmes qui se font tuer ! » a dit l'un d'eux.

Done, Camestras grognait, mais il martrait.

Ce jour-là, au cours d'une route, il s'avisa tout à coup qu'il était fatigué et que son fusil pesait lourd. Ce fut bien simple : l'engagé volontaire n'était-il pas là, lui qui faisait la guerre pour plaisir ? Il se tourna vers son camarade :

— Tiens ! porte-le, toi, puisque ça t'amuse !

L'autre, machinalement, avait saisi l'arme présentée, pensant qu'il s'agissait de quelque menu service d'un moment ; mais, lorsqu'il vit Camestras se prélasser les mains libres, il se mit à protester : sa propre charge lui suffisait. Le caporal, le sergent intervinrent, puis le lieutenant à son tour. Camestras ne voulut rien entendre : il était fatigué. Tant, enfin, qu'il fallut rendre compte au capitaine.

— Camestras, ordonna le capitaine, repassez votre fusil !

— Je suis fatigué ! persistera Camestras. J'ai la force !

Le cas pouvait devenir grave. Le capitaine, plutôt que de provoquer un refus formel d'obéissance, voulut laisser à l'obstiné bonhomie le temps de la réflexion :

— Je vous donne, dit-il, jusqu'au prochain kilomètre pour vous décider !

Et il s'éloigna.

Or, le kilomètre franchi, lorsqu'il repartit, on riait autour de Camestras ; et celui-ci portait dans ses bras, non pas son fusil, mais un chien, un chien tout crotté qu'il venait de recueillir en chemin, et qui pesait bien le double de son fusil.

— Quelle est cette plaisanterie ? demanda sévèrement l'officier.

— La pauvre bête est fatiguée ! dit Camestras.

Le capitaine demeura un moment interloqué. Que se passait-il dans cette bizarre cervelle ? En proie à une minute de cafard, Camestras avait-il vu, dans ce chien perdu, un compagnon de misère, un frère, un pauvre bougre encore à qui l'on faisait faire un métier qui n'était pas le sien ? Voulait-il montrer que lui avait pitié de la fatigue d'une bête et qu'on n'avait pas pitié de la sienne ?

— Vous vous moquez ! dit le capitaine. Si vous pouvez porter ce chien, vous pourrez à plus forte raison porter votre fusil, qui pèse moitié moins !

Est-ce l'évidence de cette vérité qui fit glisser un sourire sous la moustache de Camestras ? Ou bien son acte n'avait-il été qu'une ruse compliquée, pour arriver, par amour-propre, à céder à un raisonnement plutôt qu'à un ordre ? On s'est dit, en effet, que cette observation du capitaine, il l'avait attendue, car aussitôt, offrant une sorte de transaction :

— Eh bien ! alors, fit-il, que lui porte le chien !

L'engagé volontaire se prêta au jeu. Il posa à terre le chien, qui s'en alla, tandis que, sans tourner la tête, Camestras, tranquillement, remettait son arme à la bretelle.

Il va de soi qu'il arriva sans peine au terme de la route. Peu après, du reste, il obtenait la croix de guerre, et il y a même ajouté des palmes par la suite. Il est vrai que les Allemands avaient contraint les nôtres à une guerre de tueurs : cela rentrait dans son métier.

Jean REIBRACH.

## La session du Parlement sera close ce soir

La session extraordinaire du Parlement sera close, ce soir, à la Chambre et au Sénat.

Comme tous les ans à pareille époque, le dernier jour de l'année sera très laborieux : les deux Chambres devront, en effet, avant de se séparer, se mettre d'accord sur le projet concernant les douzièmes provisoires applicables au premier trimestre de 1918.

OBÉSITÉ  
LIN-TARIN  
CONSTIPATION

5 HEURES  
DU  
MATIN

## DERNIÈRE HEURE

5 HEURES  
DU  
MATIN

## GRAVE AFFAIRE DE TRAFIC SUR LES MÉTAUX

Six personnes ont été mises en état d'arrestation.

Le gouvernement militaire de Paris était avisé, il y a quelque temps, qu'une entreprise s'intitulait : Bureau de Centralisation des disponibilités industrielles et commerciales. Il s'agissait d'installer 10, rue de Louvois, et offrir au public de lui livrer, outre des automobiles neuves, du fer, du cuivre, du laiton, de la tôle, etc.

Or, on sait que depuis la guerre il est interdit d'opérer aucune transaction de métaux sans autorisation du ministère de l'Armement.

A la suite de l'enquête ouverte sur les faits ci-dessus relatés, M. Priolet, commissaire du camp retranché, opéra jeudi dernier une perquisition, 10, rue de Louvois.

Le magistrat ne tarda pas à découvrir qu'une demoiselle Berlandina recevait la clientèle, mais que les véritables directeurs du Bureau de Centralisation étaient deux contreurs de main-d'œuvre à l'Aéronautique : le soldat Roty, fils du célèbre graveur, membre de l'Institut, auteur de la « Semaine », et l'adjugeant Berthoin.

Ces deux personnes, l'une de leurs employés, M. Bauroy et Mme Berlandina furent immédiatement arrêtées avec le Comptoir agricole de France et des colonies, établi, 27, rue d'Astorg.

Les dirigeants de ce « Comptoir », Henri John, dit « a Villers », et Paul-Henri Berjot, furent également arrêtés par M. Priolet, qui s'était transporté au siège de cette organisation.

C'est sous l'inculpation de hausse illicite, d'escroquerie et complicité que les six personnes ont été écrouées à la disposition de l'autorité militaire.

L'instruction des deux affaires a été confiée au premier conseil de guerre. L'enquête révélerait, dit-on, des complicités dans le personnel de certaines administrations publiques et dans le monde de la métallurgie.

Un torpilleur autrichien est passé à l'ennemi

Son équipage était composé de matelots tchèques et italiens qui assaillirent et ligotèrent leurs officiers

GENÈVE, 30 décembre. — L'Arbeiter Zeitung donne les détails suivants sur la reddition d'un torpilleur autrichien, qui s'est produit y à quelques semaines :

« Les députés Wedra et consorts ont annoncé une interpellation au sujet de la reddition d'un torpilleur autrichien. L'interpellation signale que le torpilleur N° II a été livré à l'ennemi par son équipage, composé de matelots tchèques et italiens.

« La chose est confirmée par un mécanicien allemand nommé Alfred Tilgner, qui avait servi sur le torpilleur N° II et qui a adressé à son père une lettre disant notamment : « Parmi l'équipage, compose surtout de Tchèques et d'Italiens, du torpilleur N° II, qui a passé à l'ennemi et qui s'est annoncé comme unité de la flotte italienne, se trouvaient, outre deux officiers autrichiens-allemands, quatre matrines-mécaniciens allemands. Les deux officiers furent assaillis sur le pont par les matelots, qui les ligotèrent. Les mécaniciens continuèrent leur service sans se soucier de rien, jusqu'au moment où ils furent conduits prisonniers à bord d'un navire italien à Ancone. »

La dissolution des Cortès

MADRID, 30 décembre. — Un journal madrilène ayant annoncé ce matin que le décret de dissolution des Cortès serait signé le 4 janvier, confirmation de cette information a été demandée au marquis d'Alhucemas. Le président du Conseil a répondu que le décret de dissolution sera publié le 7 janvier prochain. (Radio.)

## LES COMMUNIQUES OFFICIELS

## CEUX DE L'ENTENTE :

## Front français

14 HEURES. — Canonade interminée en quelques points du front. Des coups de main ennemis sur nos petits postes, au sud de Saint-Quentin, dans la région de Bezons et de Vauquois, sont restés sans succès. Nous avons fait des prisonniers, dont un officier.

AVIATION. — Trois avions allemands ont été abattus dans la journée du 29, dont un par le tir de nos canons spéciaux.

23 HEURES. — Activité des deux artilleries sur la rive droite de la Meuse, dans les secteurs de Louvemont et de Bezons, ainsi qu'en Haute-Alsace.

Journée calme partout ailleurs.

## Front britannique

13 HEURES. — A la suite de l'activité de son artillerie, signalée hier soir au nord-est d'Ypres, l'ennemi a dirigé une attaque locale contre nos positions de la voie ferrée d'Ypres à Staden ; il a été entièrement rejeté par nos feux.

Un coup de main allemand a échoué, la nuit dernière, au nord de Passchendaele.

22 HEURES. — L'ennemi a dirigé ce matin au point du jour de puissantes attaques locales sur un front d'une longueur totale d'environ 3 kilomètres contre nos positions de la crête de Welsh, au sud de Cambrai.

Il a été repoussé au centre, mais a réussi au nord de La Vacquerie, à droite, et au sud de Marcoing, à gauche, à prendre pied dans deux petits saillants de notre ligne. Nos contre-attaques l'ont rejeté d'une partie de ces positions et nous ont permis de faire un certain nombre de prisonniers. Le combat continue sur ces deux points.

Des coups de main allemands ont été repoussés avec pertes, ce matin, vers Gonnelieu.

Sur le reste du front aucun événement à signaler en dehors de l'activité habituelle des deux artilleries.

AVIATION. — Hier la visibilité, mauvaise malgré le beau temps, a fortement gêné les opérations de nos observateurs d'artillerie. Nos pilotes ont cependant pu prendre avec succès un

grand nombre de clichés et jeter de nombreuses bombes sur le champ d'aviation d'Ingelmunster, sur Staden et d'autres cantonnements ennemis.

Deux appareils allemands ont été abattus dans nos lignes et un troisième dans les lignes ennemis. Deux autres ont été contraints d'atterrir désespérés. Tous les nôtres sont rentrés indemnes.

## Front de Macédoine

(29 décembre). — L'artillerie ennemie a été assez active sur la basse Strouma.

Journée calme sur le reste du front.

Les escadrilles françaises et helléniques ont bombardé et mitraillé les camps ennemis de la vallée du Vardar.

## Front italien

Sur tout le front, il n'y a eu que des actions d'artillerie, plus intenses dans le secteur du mont Tomba.

A Pievi di Soligo, des aviateurs anglais ont abattu un ballon captif ennemi.

## CEUX DE L'ENNEMI :

## Fronts allemands

Rien à signaler sur aucun front.

## Fronts turcs

Aucun événement particulier à signaler.

## Fronts bulgares

FRONT DE MACÉDOINE. — Près de Bratindol, à l'ouest de Bitolja, tirs d'artillerie et de lance-bombes et combats à la grenade assez vifs.

Dans la boucle de la Cerna et au sud de Doiran, il y a eu plusieurs rafales de feu.

Sur le reste du front, tirs de harcèlement.

A l'ouest de Sérés, nous avons repoussé sur le terrain avancé plusieurs détachements anglais d'infanterie et de cavalerie.

## FRONT DE DOBROUDJA. — Armistice.

FRONT DE DOBROUDJA. — Armistice.

## LA SITUATION FINANCIÈRE DES MAXIMALISTES SEMBLE FORT COMPROMISE

## LES PARISIENS VONT PAYER 84 MILLIONS D'IMPOSTS

Il s'agit d'atténuer le déficit budgétaire de la Ville de Paris.

Les édiles parisiens se sont occupés, hier, de rechercher des ressources nouvelles pour atténuer le déficit budgétaire de la Ville.

Par 35 voix contre 23 sur 58 votants, ils ont, sur la proposition de M. Louis Dausset, adopté les 60 centimes additionnels aux quatre contributions — soit environ 50 millions.

Puis, le Conseil municipal a décidé d'élèver de 165 à 200 francs la taxe sur l'alcool ; les vins acquitteront un droit de 4 francs par hectolitre ; cidres, poirés et hydromels, 1 fr. 50 ; majoration également des taxes sur les fruits exotiques, les volailles, les gibiers, le pain et le savon — soit, au total, environ 34 millions.

Une proposition de M. Chassaigne-Goyon, tendant à abaisser de 500 à 375 francs la limite d'exemption des petits loyers a été votée par 30 voix contre 25. Plus heureux, M. Fiancette a obtenu qu'il soit accordé une faculté d'achat supplémentaire de 100 kilos de charbon par mois pour les familles comprenant des malades, des enfants et des vieillards.

M. Deville a déposé une proposition réclamant, au profit de la Ville, des tarifs des services de transport et d'éclairage, sans que le prix du gaz excède 30 centimes par mètre cube.

## En 3 mois, l'Allemagne perd plus de sous-marins qu'elle n'en construit

ROME, 30 décembre. — D'après une information de source allemande enregistrée par le Corriere d'Italia, le nombre des sous-marins allemands détruits pendant ces trois derniers mois dépasserait de dix celui des sous-marins construits pendant la même période.

Leur Majestés impériales l'empereur de toutes les Russies, d'un côté, et l'empereur d'Allemagne, de l'autre côté, pour assurer la paix de l'Europe, se sont mis d'accord sur les points suivants du traité ci-après relatif à une alliance défensive.

ARTICLE 1<sup>er</sup>. — Si un Etat européen quelconque attaque l'un des deux empires, la partie alliée s'engage à aider son cocontractant par toutes ses forces de terre et de mer.

ART. 2. — Les hautes parties contractantes s'engagent à ne pas conclure de paix séparée avec un ennemi quelconque.

ART. 3. — Le présent traité entre en vigueur au moment de la conclusion de la paix entre la Russie et le Japon et doit être dénoncé avec un préavis d'un an.

ART. 4. — Ce traité étant entré en vigueur, la Russie entreprendra les démarches nécessaires pour le faire connaître à la France et proposer à celle-ci d'adhérer comme alliée.

(Signé) :

NICOLAS GUILLAUME  
(Contre-signé) :

VON CZIRSKI, comte BENKENDORF, Le ministre

# LE MONDE

## LES COURS

S. M. la reine Alexandra a reçu en audience particulière S. Exc. l'ambassadeur d'Espagne à Londres.

## INFORMATIONS

Le colonel J.-S. Riddell et le lieutenant-colonel Jay-Gould ont été faits chevaliers de l'ordre de Jérusalem. — Lady Bute a été nommée "Dame de Grâce" du même ordre.

## NAISSANCES

La comtesse de Loynes d'Autroche a mis au monde un fils : Guy.

## MARIAGES

En la chapelle des catéchismes de la basilique de Sainte-Clotilde vient d'être bénie dans l'intimité le mariage de Mlle Jeanne Grandin de l'Eprevier avec M. Henri de Muizon, caporal au 2<sup>e</sup> groupe d'aviation.

On annonce les fiançailles du lieutenant Henri de La Tour du Fayet, deux fois cité à l'ordre du jour, avec Mlle Marie Pérouse de Monclos.

## DEUILS

Nous apprenons la mort :

De M. Ernest Roche, ancien député du 17<sup>e</sup> arrondissement, qui fit partie de la rédaction de l'*Intransigeant*, alors que ce journal était dirigé par Henri Rochefort, décédé à soixante ans ;

Mme Marie Ratier, veuve de M. Ernest Morin, inspecteur général des postes et télégraphes, mère de M. Louis Morin, capitaine à l'armée d'Orient, et de M. Paul Morin, chef de bataillon à la division marocaine, mort pour la France, et sœur de M. Antony Ratier, sénateur de l'Indre ;

De la vicomtesse de Ruyneau de Saint-George, qui a succombé 4, place du Palais-Bourbon. Elle était la veuve du colonel vicomte de Ruyneau de Saint-George, la mère et la belle-mère du marquis Péloton de Saint-George et de la marquise, née Panisse-Passis, du marquis et de la marquise de Saye ;

De Mme de Vernisy, née de Martène, décédée à Grenoble, âgée de soixante-six ans. Ses deux fils, les capitaines Roger et Marcel de Vernisy, ainsi que son petit-fils, le maréchal des logis Louis de Vernisy, sont tombés au champ d'honneur ;

De Mme Clappier, veuve de l'ancien procureur général, membre du conseil général des Basses-Alpes, mère de M. Victor Clappier, ancien avocat au Conseil d'Etat et à la Cour de cassation, officier d'administration de première classe ; de MM. Joseph Clappier, maréchal des logis d'artillerie, et Etienne Clappier, avoué à la cour d'appel ;

De la comtesse Auguste Pasquier de Serdobine, chanoinesse, fille du baron Pasquier, mort à soixante-dix-huit ans.

## BONFAISANCE

Une cérémonie des plus émouvantes organisée par l'*Union des familles françaises* a eu lieu hier, dans le grand amphithéâtre de la Sorbonne, sous la présidence de M. Louis Nail, garde des Sceaux ; S. Exc. l'ambassadeur des Etats-Unis et Mme Sharp, ainsi que le Rév. Dr Watson, avaient pris place aux premiers rangs des invités. Plus de 1.200 mères, veuves et 1.500 orphelins de guerre, sur 5.000 secourus par l'œuvre des Frères et Soeurs de guerre, assistaient à cette fête.

Le Rév. Dr Watson, dans une allocution émouvante, mit en relief les sentiments de toute solidarité internationale dont s'inspire la "Fraternité américaine".

Mme Paul Ginisty, vice-présidente de l'œuvre, remercia en anglais l'ambassadeur des Etats-Unis, M. Sharp, et le Rév. Dr Watson, de tous les biensfaits prodigues à nos orphelins de la guerre par leurs compatriotes.

Mme Lemaire-Crémy, présidente-fondatrice de l'*Union des familles françaises* et de l'œuvre des Frères et Soeurs de guerre, prit ensuite la parole, ainsi que M. Lefas, député d'Ille-et-Vilaine, président de la commission des pensions civiles et militaires.

Une abondante distribution de cadeaux utiles et de jouets aux orphelins protégés de l'œuvre et une brillante partie artistique terminèrent cette belle cérémonie.

L'*Œuvre des Orphelins de la préfecture de la Seine et de la Ville de Paris* a donné, hier, au palais du Trocadéro, sa fête de l'Arbre de Noël pour les 1.200 pupilles dont elle s'occupe.

La musique de la garde républicaine, sous la direction de son chef, M. Balay, prépara son concours à cette fête, ainsi que de nombreux artistes, parmi lesquels Mme F. Balanescu, du Conservatoire de Bucarest ; M. René de Buxeuil, le compositeur aveugle ; M. Winkoppa, de l'Opéra ; Mme Boudarbie, des Concerts-Lamoureux, etc.

Des distributions de gâteaux ont été faites aux orphelins pendant l'entracte.

Le préfet de la Seine présida cette cérémonie, assisté de plusieurs membres du Parlement et du conseil municipal.

**Carburateur ZENITH**  
sont appréciées pour tous les avantages qu'il donne aux milliers de véhicules de toutes formes et de toutes puissances qui sillonnent les routes du front.

Société du Carburateur ZÉNITH  
Siège social et Usines : 51, Chemin Feuillet, LYON  
Maison à PARIS : 15, rue du Débarcadère

Usines et succursales : Lyon, Paris, Londres, La Haye, Milan, Turin, Detroit, Genève, New-York.

Le siège social de Lyon répond par retour à toutes demandes de renseignements d'ordre technique ou commercial. Envoi immédiat de toutes pièces.

Le gérant : VICTOR LAUVERGAT. Imprimerie, 19, rue Cadet, Paris. — Volumard.

Plus encore qu'en temps de paix, les qualités du

**Carburateur ZENITH**

sont appréciées pour tous les avantages qu'il donne aux milliers de véhicules de toutes formes et de toutes puissances qui sillonnent les routes du front.

Société du Carburateur ZÉNITH

Siège social et Usines : 51, Chemin Feuillet, LYON

Maison à PARIS : 15, rue du Débarcadère

Usines et succursales : Lyon, Paris, Londres, La Haye, Milan, Turin, Detroit, Genève, New-York.

Le siège social de Lyon répond par retour à toutes demandes de renseignements d'ordre technique ou commercial. Envoi immédiat de toutes pièces.

Le gérant : VICTOR LAUVERGAT. Imprimerie, 19, rue Cadet, Paris. — Volumard.

Plus encore qu'en temps de paix, les qualités du

**Carburateur ZENITH**

sont appréciées pour tous les avantages qu'il donne aux milliers de véhicules de toutes formes et de toutes puissances qui sillonnent les routes du front.

Société du Carburateur ZÉNITH

Siège social et Usines : 51, Chemin Feuillet, LYON

Maison à PARIS : 15, rue du Débarcadère

Usines et succursales : Lyon, Paris, Londres, La Haye, Milan, Turin, Detroit, Genève, New-York.

Le siège social de Lyon répond par retour à toutes demandes de renseignements d'ordre technique ou commercial. Envoi immédiat de toutes pièces.

Le gérant : VICTOR LAUVERGAT. Imprimerie, 19, rue Cadet, Paris. — Volumard.

Plus encore qu'en temps de paix, les qualités du

**Carburateur ZENITH**

sont appréciées pour tous les avantages qu'il donne aux milliers de véhicules de toutes formes et de toutes puissances qui sillonnent les routes du front.

Société du Carburateur ZÉNITH

Siège social et Usines : 51, Chemin Feuillet, LYON

Maison à PARIS : 15, rue du Débarcadère

Usines et succursales : Lyon, Paris, Londres, La Haye, Milan, Turin, Detroit, Genève, New-York.

Le siège social de Lyon répond par retour à toutes demandes de renseignements d'ordre technique ou commercial. Envoi immédiat de toutes pièces.

Le gérant : VICTOR LAUVERGAT. Imprimerie, 19, rue Cadet, Paris. — Volumard.

Plus encore qu'en temps de paix, les qualités du

**Carburateur ZENITH**

sont appréciées pour tous les avantages qu'il donne aux milliers de véhicules de toutes formes et de toutes puissances qui sillonnent les routes du front.

Société du Carburateur ZÉNITH

Siège social et Usines : 51, Chemin Feuillet, LYON

Maison à PARIS : 15, rue du Débarcadère

Usines et succursales : Lyon, Paris, Londres, La Haye, Milan, Turin, Detroit, Genève, New-York.

Le siège social de Lyon répond par retour à toutes demandes de renseignements d'ordre technique ou commercial. Envoi immédiat de toutes pièces.

Le gérant : VICTOR LAUVERGAT. Imprimerie, 19, rue Cadet, Paris. — Volumard.

Plus encore qu'en temps de paix, les qualités du

**Carburateur ZENITH**

sont appréciées pour tous les avantages qu'il donne aux milliers de véhicules de toutes formes et de toutes puissances qui sillonnent les routes du front.

Société du Carburateur ZÉNITH

Siège social et Usines : 51, Chemin Feuillet, LYON

Maison à PARIS : 15, rue du Débarcadère

Usines et succursales : Lyon, Paris, Londres, La Haye, Milan, Turin, Detroit, Genève, New-York.

Le siège social de Lyon répond par retour à toutes demandes de renseignements d'ordre technique ou commercial. Envoi immédiat de toutes pièces.

Le gérant : VICTOR LAUVERGAT. Imprimerie, 19, rue Cadet, Paris. — Volumard.

Plus encore qu'en temps de paix, les qualités du

**Carburateur ZENITH**

sont appréciées pour tous les avantages qu'il donne aux milliers de véhicules de toutes formes et de toutes puissances qui sillonnent les routes du front.

Société du Carburateur ZÉNITH

Siège social et Usines : 51, Chemin Feuillet, LYON

Maison à PARIS : 15, rue du Débarcadère

Usines et succursales : Lyon, Paris, Londres, La Haye, Milan, Turin, Detroit, Genève, New-York.

Le siège social de Lyon répond par retour à toutes demandes de renseignements d'ordre technique ou commercial. Envoi immédiat de toutes pièces.

Le gérant : VICTOR LAUVERGAT. Imprimerie, 19, rue Cadet, Paris. — Volumard.

Plus encore qu'en temps de paix, les qualités du

**Carburateur ZENITH**

sont appréciées pour tous les avantages qu'il donne aux milliers de véhicules de toutes formes et de toutes puissances qui sillonnent les routes du front.

Société du Carburateur ZÉNITH

Siège social et Usines : 51, Chemin Feuillet, LYON

Maison à PARIS : 15, rue du Débarcadère

Usines et succursales : Lyon, Paris, Londres, La Haye, Milan, Turin, Detroit, Genève, New-York.

Le siège social de Lyon répond par retour à toutes demandes de renseignements d'ordre technique ou commercial. Envoi immédiat de toutes pièces.

Le gérant : VICTOR LAUVERGAT. Imprimerie, 19, rue Cadet, Paris. — Volumard.

Plus encore qu'en temps de paix, les qualités du

**Carburateur ZENITH**

sont appréciées pour tous les avantages qu'il donne aux milliers de véhicules de toutes formes et de toutes puissances qui sillonnent les routes du front.

Société du Carburateur ZÉNITH

Siège social et Usines : 51, Chemin Feuillet, LYON

Maison à PARIS : 15, rue du Débarcadère

Usines et succursales : Lyon, Paris, Londres, La Haye, Milan, Turin, Detroit, Genève, New-York.

Le siège social de Lyon répond par retour à toutes demandes de renseignements d'ordre technique ou commercial. Envoi immédiat de toutes pièces.

Le gérant : VICTOR LAUVERGAT. Imprimerie, 19, rue Cadet, Paris. — Volumard.

Plus encore qu'en temps de paix, les qualités du

**Carburateur ZENITH**

sont appréciées pour tous les avantages qu'il donne aux milliers de véhicules de toutes formes et de toutes puissances qui sillonnent les routes du front.

Société du Carburateur ZÉNITH

Siège social et Usines : 51, Chemin Feuillet, LYON

Maison à PARIS : 15, rue du Débarcadère

Usines et succursales : Lyon, Paris, Londres, La Haye, Milan, Turin, Detroit, Genève, New-York.

Le siège social de Lyon répond par retour à toutes demandes de renseignements d'ordre technique ou commercial. Envoi immédiat de toutes pièces.

Le gérant : VICTOR LAUVERGAT. Imprimerie, 19, rue Cadet, Paris. — Volumard.

Plus encore qu'en temps de paix, les qualités du

**Carburateur ZENITH**

sont appréciées pour tous les avantages qu'il donne aux milliers de véhicules de toutes formes et de toutes puissances qui sillonnent les routes du front.

Société du Carburateur ZÉNITH

Siège social et Usines : 51, Chemin Feuillet, LYON

Maison à PARIS : 15, rue du Débarcadère

Usines et succursales : Lyon, Paris, Londres, La Haye, Milan, Turin, Detroit, Genève, New-York.

Le siège social de Lyon répond par retour à toutes demandes de renseignements d'ordre technique ou commercial. Envoi immédiat de toutes pièces.